**Zeitschrift:** Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse

de France

**Herausgeber:** Le messager suisse de France

**Band:** 13 (1967)

Heft: 7

Artikel: Message du président de la Confédération aux Suisses de l'étranger à

l'occasion du 1er août 1967

Autor: Bonvin, Roger

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-848929

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

peuvent évoluer, en revanche les principes moraux sont, eux, de toute éternité. En cela, nous serons à même d'apporter au monde qui se forme une participation modeste peut-être, mais certainement sincère et fructueuse. Il appartient ainsi à chacun de nous, dans un monde en transformation, de définir nos lignes de force, de repenser certaines de nos attitudes. L'image de notre pays, c'est à nous qu'il appartient de la faire rayonner et de la faire mieux comprendre autour de nous. Je vois dans une telle disponibilité, la base même de notre service du pays. Cela n'est, certes, pas toujours facile. Les problèmes sont nombreux, souvent complexes, mais ils n'en rendent que plus nécessaire cette liaison étroite entre notre pays et les Suisses de l'étranger. L'optique qu'apportent l'éloignement et les comparaisons que vous êtes à même de faire donne du prix à votre contribution à l'étude et à la solution des problèmes de l'heure, contribution par ailleurs empreinte, et c'est indispensable, de la sérent de la contraite de la service de l'action des problèmes.

Ordre dans la maison, réflexion, information, vont nous permettre de jouer ce rôle supplémentaire qui nous est dévolu et de manifester, par notre manière d'être et par nos œuvres, la présence de la Suisse en France. De même, je ne peux que souhaiter que vous entouriez nos artistes lorsqu'ils se manifestent, dans toutes les disciplines auxquelles ils appartiennent. Ce sera pour eux un encouragement et ainsi participerez-vous au développement de la communauté suisse de Paris et dans notre milieu d'accueil, d'un courant de vie culturelle toujours plus active.

Il me reste à vous remercier de votre attention. Ai-je été trop austère en mettant l'accent sur l'effort de compréhension et de participation que nous impose une situation en développement? Non, car je sais les preuves que vous avez déjà données de votre attachement à cette cause. Par ailleurs, il est superflu de vous parler des satisfactions qui peuvent en résulter. Elles découleront tout naturellement du sentiment d'avoir rempli notre tâche au plus près de notre conscience, dans l'intérêt général et compte tenu des traditions de notre pays.

Vous avez ce matin rendu grâce à la Providence d'avoir protégé notre pays. Puisse-t-elle apporter à notre monde déchiré la paix et le réconfort dont il a tant besoin.

En portant vos pensées vers notre patrie, veuillez, mes chers compatriotes, adresser à la France qui nous accueille nos vœux de bonheur, et de prospérité.

Pierre DUPONT.

## MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA CONFÉDÉRATION aux Suisses de l'étranger à l'occasion du 1er août 1967

Chers compatriotes de l'étranger,

Chaque année, au soir du 1er août, vos pensées vont vers ceux qui sont demeurés au pays, et les nôtres vont vers vous, et c'est à l'unisson que nous commémorons la naissance de la Confédération. En un temps singulièrement agité et mouvementé, la fête nationale nous offre à tous l'occasion de communier dans un même esprit et de repenser les valeurs permanentes qui nous unissent et auxquelles nous nous efforçons de rester fidèles.

Le peuple suisse vous sait gré de votre attachement à la mère patrie et il a tenu l'an passé à exprimer la communauté de sentiments qui le lie à la cinquième Suisse en votant l'insertion dans la Constitution d'un article qui vous est consacré et qui répond pleinement à vos vœux. Confiants en l'avenir, ayons à cœur de poursuivre chacun à la

place qui nous est dévolue la tâche qui nous est attribuée pour le plus grand bien de chacun et du pays tout entier. Il dépend tout autant de vous, qui représentez la Suisse dans le monde, que de vos compatriotes restés au pays que la Suisse puisse, comme par le passé, rester elle-même et survivre à la malice des temps.

Au nom du Conseil fédéral et de tout le peuple suisse, je tiens à vous adresser, à l'occasion du 1er août, mes vœux les plus chers pour vous et vos familles et à vous remercier, avec un salut spécial aux malades et à ceux qui sont dans la peine, de la fidélité dont vous ne cessez de témoigner à la mère patrie. Puisse la protection divine s'étendre longtemps encore sur notre pays.

Roger BONVIN, Président de la Confédération.